



Canadian Poultry
Research Council

Le Conseil De
Recherches Avicoles
Du Canada

Appel de lettres d'intérêt (LI) 2017

Décembre 2016

Avis au proposant : Veuillez prendre note que le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) conserve la démarche adoptée pour son processus d'examen des demandes de subvention de 2016 afin d'offrir au CRAC et au secteur de la recherche une souplesse et une efficacité accrues. Cette démarche vise à réduire le temps nécessaire pour la prise des décisions touchant le financement tout en faisant en sorte que le CRAC et ses organismes membres appuient la recherche qui comble les besoins de l'industrie. Comparativement au formulaire de LI utilisé auparavant, cette démarche comporte ce qui suit :

- *Une LI élargie qui demande :*
 - *des renseignements additionnels et plus détaillés sur les objectifs du projet et le contexte;*
 - *une description et une explication plus détaillées de la recherche proposée et de la méthodologie.*
- *Les LI seront examinées par le CRAC et ses organismes membres en tenant principalement compte des priorités de l'industrie et de l'incidence. Les projets qui intéressent fortement le CRAC et ses organismes membres passeront à l'étape de l'examen par les pairs.*
- *Les chercheurs principaux auront l'occasion de répondre aux commentaires soulevés à l'examen par les pairs.*
- *Le CRAC se réserve le droit de demander des renseignements additionnels, notamment un plan de travail détaillé et une explication des activités de transfert des connaissances.*

Le CRAC a apporté des changements au processus d'appel de 2016 et conserve ces changements dans le processus de 2017. Les catégories utilisées jusqu'à maintenant n'englobaient pas toutes les nouvelles initiatives pour la recherche avicole, entre autres, le changement climatique, l'agriculture intelligente et l'agriculture de précision. Le Conseil d'administration du CRAC a décidé que la catégorie « recherche ponctuelle », dont le but était de combler ces lacunes n'était pas aussi efficace qu'auparavant. Il a mis sur pied une approche à trois catégories pour englober les recherches en cours et les recherches en évolution. Les secteurs spécifiques et les résultats souhaités, dont la plupart sont compris dans la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada (http://cp-rc.ca/wp-content/uploads/2016/03/National_Research_Strategy_for_Cdn_Poultry_SectorFR.pdf), se trouvent dans ces catégories. L'appel de 2017 englobe les trois catégories et leurs priorités indiquées ci-dessous. Les priorités propres aux organismes membres du CRAC sont énumérées par organisme à la fin de ce document.

Pour obtenir plus de détails, dont la date limite des propositions, veuillez consulter la section « Notes aux proposants ». La date limite est le 3 février 2017.

Catégories et priorités – appel de 2017

Salubrité des aliments

Priorités comprises dans la catégorie

- Salubrité des aliments
- Viabilité économique
- Produits de santé animale
- Génétique/Génomique
- Agriculture intelligente (non compris dans la Stratégie de 2012)

Santé et bien-être de la volaille

Priorités comprises dans la catégorie

- Santé de la volaille
- Bien-être de la volaille
- Viabilité économique
- Génétique/Génomique
- Produits de santé animale
- Agriculture intelligente (non compris dans la Stratégie de 2012)

Productivité et durabilité

Priorités comprises dans la catégorie

- Salubrité des aliments et accessibilité financière
- Viabilité économique
- Environnement
- Produits avicoles fonctionnels et innovateurs
- Aliments pour la volaille
- Génétique/Génomique
- Produits de santé animale
- Agriculture intelligente (non compris dans la Stratégie de 2012)
- Agriculture de précision (non compris dans la Stratégie de 2012)
- Changement climatique (non compris dans la Stratégie de 2012)

Des exemples de projets financés regroupés dans les catégories antérieures à 2017 se trouvent sur le site du CRAC (www.cp-rc.ca) dans la section Programmes.

Notes à l'intention des proposants

Examen par l'industrie des lettres d'intention (LI)

Veillez utiliser le formulaire LI pour votre proposition pour l'appel et la demande de proposition. Les instructions sur la façon de remplir le formulaire sont incluses.

Veillez envoyer votre LI en format **Word** par courriel à info@cp-rc.ca au plus tard à 17 h HNE le **3 février 2017**. Si vous ne recevez pas une confirmation par courriel de votre soumission dans les deux jours ouvrables, communiquez avec le bureau du CRAC.

Si votre LI ne contient pas une signature, veuillez envoyer également une signature numérisée par courriel info@cp-rc.ca ou sur copie papier à :

Le Conseil de recherches avicoles du Canada

350, rue Sparks
Bureau 1007
Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Votre proposition en format électronique doit arriver au plus tard le 3 février 2017, mais les copies papier signées peuvent arriver plus tard.

Budget

Le CRAC invite les proposants à respecter une limite annuelle totale de 60 000 \$ par chercheur. Nous encourageons la collaboration de plusieurs chercheurs dans l'atteinte d'objectifs communs. Nous invitons les chercheurs dont le budget individuel est supérieur à 60 000 \$ à discuter de leur projet avec le CRAC avant de le soumettre pour évaluation.

Les fonds de l'industrie, qu'il s'agisse du CRAC ou d'une autre source, doivent être jumelés par des fonds de contrepartie dans une proportion d'au moins 1:1. Nous préférons des rapports de contrepartie plus élevés.

Processus d'examen

Les LI seront notées selon les critères suivants :

- **Concept et approche scientifiques** : le projet doit être rigoureusement scientifique, techniquement réalisable et porteur de nouvelles connaissances ou d'une application novatrice des connaissances actuelles.
- **Impact sur l'industrie** : le projet doit expliquer la façon dont en bénéficiera l'industrie, surtout au chapitre de l'aide qu'il apportera à l'atteinte des résultats de recherche cibles, et devrait présenter les avantages sociaux ou économiques obtenus au Canada.
- **Transfert du savoir et commercialisation** : le projet devrait décrire la façon dont les résultats de la recherche seront partagés avec le milieu de la recherche et utilisés par l'industrie; il devrait également énoncer les plans visant la commercialisation de la technologie subséquente.

Le CRAC encourage la collaboration entre les scientifiques et les institutions et celle-ci sera prise en compte au cours du processus d'examen.

Les proposants seront avisés de la décision du Conseil d'administration d'accepter ou de refuser leur LI après chaque examen interne et par les pairs.

Prochains appels

À la lumière des commentaires des universitaires, du gouvernement et de l'industrie, le CRAC révisera continuellement sa liste de priorités et la modifiera au besoin pour refléter les enjeux actuels et émergents revêtant une importance pour ses organismes membres. Si elles demeurent de grande importance, les priorités seront comprises dans les prochains appels à intervalles réguliers pour promouvoir la continuité des programmes actuels de recherche.

Questions?

Les demandes de renseignements concernant cet appel devraient être adressées à M. Bruce Roberts. Ph.D., par courriel à bruce.roberts@cp-rc.ca ou par téléphone au 613-566-5916.

LISTES DE PRIORITÉS DES MEMBRES DU CRAC

Veillez prendre connaissance des listes des priorités de chaque membre du CRAC.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

1. Recherche axée sur la production
 - a. Facteurs permettant d'améliorer la fertilité
 - Différences dans la fertilité et la ponte payée
 - À quel moment est-il le plus bénéfique d'ajouter des coqs d'appoint?
 - b. Grosseur des œufs
 - La possibilité de faire incuber des œufs de moins de 52 g au besoin
 - L'effet d'un maximum de protéines sur la taille des œufs
 - Causes des différences de poids des œufs

2. Bien être des reproducteurs
 - a. Densité de logement
 - Espace du nourrisseur et espace de l'abreuvoir
 - L'établir en fonction du poids ou en fonction de catégories d'âge détaillées
 - b. Euthanasie
 - Euthanasie des oiseaux >3 kg, y compris l'étourdissement à faible pression atmosphérique (LAPS)
 - Est-il pratique de procéder au LAPS à la ferme?
 - Manière efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence
 - c. Énergie dans la nourriture et agressivité chez les mâles
 - d. Mortalité précoce des reproductrices (E.coli, staphylocoques)
 - E.coli et les staphylocoques sont plus susceptibles d'être associés à un taux de mortalité élevé
 - e. Problèmes de becquetage et de léchage des plumes
 - Lien entre le léchage des plumes et les régimes à base de blé
 - f. Contrôle de l'ammoniac
 - Contrôle de l'ammoniac par la ventilation du poulailler, la conception du poulailler, des modifications structurelles ou d'équipements, des ajouts (p. ex. plafond cathédrale ou plat, systèmes de courroies et de racloirs pour l'élimination du fumier sous les plaques) en lien avec l'ammoniac et le soin des animaux

3. Recherche sur les questions d'environnement
 - a. Effets de la régulation de la température sur la manipulation et la garde des œufs, ainsi que sur les véhicules de transfert, y compris suintement des œufs et liens avec la pourriture quand les œufs ont quitté l'exploitation

4. Santé et maladie de la volaille
 - a. Variante de la bronchite - Incidence sur la production et la fertilité des reproducteurs
 - b. Syndrome du poussin blanc
 - c. Programmes de vaccination d'efficacité supérieure
 - d. Effet des probiotiques

5. Salubrité des aliments
 - a. Substituts aux antibiotiques

6. Lutte contre les pathogènes alimentaires
 - a. Vaccin de lutte contre les salmonelles (méthodes et efficacité)
 - Nouveaux vaccins contre les salmonelles ou adjuvants de supplément pour accroître l'efficacité du vaccin
 - b. Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Quel effet a l'incubation des œufs sur les cellules de salmonelles?
 - c. Différences possibles entre les poulaillers : type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
 - d. Prévalence
 - e. Densité d'élevage
 - f. Lutte contre le *Campylobacter jejuni*
 - g. Stratégies à la ferme visant à réduire et à prévenir les salmonelles quand les oiseaux sont en production
 - Réduire et prévenir les salmonelles par une exclusion compétitive (probiotiques et espèces de bactéries antagonistes pour la lutte contre les pathogènes alimentaires)

Les producteurs de poulet du Canada

1. Utilisation d'antimicrobiens
 - a. Examen des pratiques exemplaires à la ferme pour réduire le besoin en antibiotiques
 - b. Examen de solutions de rechange aux antibiotiques (p. ex. prébiotiques, probiotiques, huiles)
 - c. Stratégies d'amélioration de la santé des poussins dès leur plus jeune âge sans antibiotiques
 - d. Déterminer l'influence sur les dépenses des agriculteurs de l'élevage d'oiseaux sans antibiotiques à des fins préventives
 - e. Effets de formulations d'aliments sans antibiotiques sur les bactéries intestinales (p. ex. régimes à faible teneur en protéines)

2. Salubrité des aliments
 - a. Examen des effets des pratiques de gestion sur la réduction des pathogènes
 - b. Détermination des méthodes préférées de nettoyage et de désinfection des poulaillers visant à faciliter l'élevage d'oiseaux sans antibiotiques

3. Bien-être de la volaille
 - a. Comparaison des outils et de leur efficacité dans la mesure des conditions environnementales dans les poulaillers
 - b. Recherche portant sur la gestion de l'humidité dans les poulaillers de poulets à griller et les effets de l'humidité sur les poulets
 - c. Recherche portant sur l'utilisation du CO₂ à titre d'indicateur des conditions environnementales (par rapport à l'ammoniac ou à l'humidité) et sur ses avantages en tant qu'indicateur du bien-être de la volaille
 - d. Étude des causes de boiterie et mesures d'atténuation
 - e. Effets de l'éclairage sur la santé et le bien-être des oiseaux
 - Étude axée sur les exigences d'éclairage du nouveau Code

4. Maladie animale

- a. Mycotoxines dans les aliments et nécessité de comprendre les différentes concentrations et leurs effets sur les oiseaux
 - b. Examen de méthodes plus rapide pour le traitement thermique des poulaillers après l'éclosion d'une maladie (p. ex. l'influenza aviaire)
 - c. Mise au point de nouveaux vaccins contre les virus qui ont développé des souches virulentes résistantes (p. ex. réovirus)
5. Qualité des poussins
- a. Effet des conditions environnementales pendant l'incubation sur la qualité des poussins
 - b. Incidence du troupeau de reproductrices de poulet à griller et de la gestion du poulailler sur la qualité des poussins

Les Producteurs d'œufs du Canada

1. Science des soins aux animaux
2. Salubrité des aliments
3. Santé et nutrition des poules
4. Environnement et durabilité
5. Santé et nutrition humaines
6. Utilisations non alimentaires des œufs
7. Politiques publiques et économie
8. Gestion de fin de cycle du troupeau

Les Éleveurs de dindon du Canada

1. Santé des troupeaux
 - a. Évaluer et perfectionner les pratiques de gestion des troupeaux qui réduisent l'utilisation d'antimicrobiens dans l'élevage du dindon.
 - b. Identifier les causes des kystes de bréchet afin d'examiner des méthodes d'atténuation.
 - c. Identifier les méthodes de transmission des maladies, notamment l'influenza aviaire, au sein des troupeaux et provenant de sources sauvages et évaluer l'efficacité des techniques d'éradication.
2. Bien-être du dindon
 - a. Évaluer les effets de la densité d'occupation sur les paramètres de rendement du troupeau, les indicateurs de comportement et les conditions environnementales pour élaborer des recommandations éclairées sur le bien-être du troupeau.
 - b. Examiner les nouvelles méthodes et techniques d'euthanasie à la ferme pour évaluer l'efficacité et l'absence de cruauté des diverses techniques.
 - c. Examiner l'effet de divers programmes d'éclairage sur les paramètres de rendement des troupeaux et les indicateurs de comportement pour élaborer de solides recommandations sur le bien-être du troupeau.
3. Salubrité et qualité des aliments
 - a. Examiner de nouveaux produits à viande de dindon qui comblent les besoins du consommateur (p. ex. valeur ajoutée, acides gras oméga, « prêt-à-cuire », « prêt-à-manger »).
 - b. Examiner l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles mesures de contrôle des pathogènes à la ferme.
 - c. Mettre au point et valider des techniques rapides de détection des pathogènes humains d'origine alimentaire associés à la viande de dindon.
4. Durabilité de la production
 - a. Élaborer d'autres utilisations pratiques pour les sous-produits de transformation du dindon.

- b. Évaluer et valider des méthodes de production à la ferme qui favorisent la réduction des contaminants environnementaux dans les élevages de dindons (p. ex. phosphore, azote, ammoniac, poussière).
 - c. Évaluer l'incidence de l'élevage du dindon sur l'environnement immédiat et éloigné (y compris les intrants et extrants) et mettre au point des méthodes d'élevage nouvelles qui réduisent l'empreinte environnementale de l'industrie canadienne du dindon.
5. Mise au point de nouveaux produits
- a. Examiner l'utilisation de nouveaux aliments, d'additifs alimentaires ou de la modification de l'alimentation actuelle pour élaborer des régimes nutritifs efficaces pour le dindon.
 - b. Examiner et mettre au point des formulations de régime qui respectent les conditions de commercialisation « exempt » et « nourrie aux grains végétaux ».